

Le mandinka du nord-est de la Guinée-Bissau

Denis Creissels
University of Lyon
denis.creissels@univ-lyon2.fr
<http://deniscreissels.fr>

1. Introduction

Le nord-est de la Guinée-Bissau occupe une position géographiquement marginale dans la zone où est parlé le mandinka – cf. carte ci-dessous. La langue de loin la plus répandue actuellement dans cette région est le peul, le mandinka n'étant représenté que par quelques îlots, mais historiquement, le nord-est de la Guinée-Bissau a constitué le centre politique de l'état mandinka du Kaabu (alias Gabou), qui a dominé la région depuis sa création comme province de l'empire mandingue au 13ème siècle (attribuée à Tiraamakaŋ Tarawalle) jusqu'à la prise de sa capitale Kansala par les Peuls en 1867.



Carte du territoire sur lequel est parlé le mandinka.

Cette carte, extraite de Creissels et Sambou (2013), a été réalisée par Guillaume Ségerer à partir de documents de la SIL. Hokku (Oco), résidence du griot qui a fait l'enregistrement du texte analysé ici, est situé à quelques kilomètres de Gabú (ville non indiquée sur la carte, à 30 kilomètres au sud de Kansala, capitale historique du Kaabu).

On ne disposait jusqu'ici que de très peu de données sur le mandinka parlé dans cette région, les études sur le mandinka publiées jusqu'ici s'appuyant presque toutes sur les parlers de Gambie ou de Moyenne Casamance. Selon Creissels et Sambou (2013 : 10),

« La variation dialectale en mandinka est de toute évidence relativement faible, compte tenu de l'étendue du territoire sur lequel le mandinka est parlé. Et surtout, rien dans les données disponibles n'autorise à postuler l'existence de dialectes qui seraient séparés les uns des autres par des limites relativement nettes... Le fait que l'aire mandinka corresponde à la zone d'influence d'un état mandingue qui a exercé son hégémonie sur cette région pendant plusieurs siècles constitue la première explication de cette relative homogénéité du mandinka. Ensuite, au 19^{ème} siècle, cette région a connu des brassages de population importants du fait des conflits tant ethniques que religieux dont elle a été le théâtre.¹ Et à date plus récente, les brassages de population ont continué du fait de migrations en provenance de Guinée-Bissau, à la fois pour des raisons économiques et du fait de la guerre d'indépendance. »

Ce texte ayant été rédigé avant que les données analysées ici soient disponibles, l'objectif essentiel de cet exposé est de vérifier jusqu'à quel point le parler du nord-est de la Guinée-Bissau vérifie cette assertion sur le caractère relativement limité de la variation dialectale en mandinka. Comme nous le verrons en détail dans ce qui suit, rien n'incite à accorder un statut à part à ce parler, qui ne présente par rapport aux autres parlers mandinka que des variations du même ordre que celles déjà observées entre les parlers sur lesquels une documentation est disponible.

Après une présentation des données sur lesquelles est basée cette analyse (section 2), nous envisagerons successivement les particularités du mandinka du nord-est de la Guinée-Bissau dans les domaines de la phonologie (section 2), de la grammaire (section 3) et du lexique (section 4).

2. Les données analysées

L'analyse présentée ici est entièrement basée sur un texte enregistré, d'une durée totale de près de cinq heures, racontant l'histoire du Kaabu. L'auteur de ce texte est un griot du nom de Maalaamini Galisa (aujourd'hui décédé) résidant à Hokku (alias Oco), village situé à quelques kilomètres de Gabú, capitale administrative de la région du même nom. Ce texte a été mis à ma disposition par Cornelia Giesing, qui l'a enregistré à Gabú en 1988, et a réalisé après l'enregistrement une première transcription avec l'aide de ses consultants. Compte tenu du caractère très approximatif de cette transcription, Cornelia Giesing a sollicité mon aide pour établir une nouvelle version de ce texte à partir de l'enregistrement, ce que j'ai fait avec l'aide d'un jeune Mandingue originaire de Moyenne Casamance, du nom d'Ousmane Faty, qui est actuellement étudiant au département d'anglais de l'université de Dakar après avoir effectué toute sa scolarité secondaire à Sédhiou. Une édition de ce texte (texte mandinka, traduction française et commentaires) est en projet.

¹. Pour plus de précisions sur ces conflits, on pourra consulter Roche (1985).

3. Phonologie

3.1. Les consonnes

On n'a pas observé jusqu'ici de variation dans l'inventaire de phonèmes consonantiques des parlers mandinka, et c'est le même inventaire que possède le parler analysé ici.

La principale variation observée en mandinka dans le domaine des consonnes concerne la gémation : dans certains parlers (notamment le parler de Sédhiou), la gémation n'est attestée que pour les nasales, et dans les cas extrêmes elle s'observe seulement à des frontières de morphèmes, pas à l'intérieur des lexèmes ; dans d'autres parlers (notamment ceux de la partie orientale de la Gambie), la gémation est attestée aussi pour le *l* et pour les plosives non voisées *p*, *c* et *k*.

Sur ce point, le mandinka du nord-est de la Guinée-Bissau fait partie des parlers qui connaissent non seulement la gémation de nasales à l'intérieur de lexèmes (*dánná* 'chasseur', *jínné* 'djinn', *kámma* 'pour'), mais aussi la gémation du *l* (*wállá* 'ou bien', *sarakúllée* 'Soninké') et des plosives non voisées, comme l'attestent les termes suivants : *táppáree* 'frapper', *kókkára* 'frapper', *sáppú* 'lancer un défi', *súkkí* 'boucher', *hákkíllí* 'intelligence'.

3.2. Les voyelles

Le texte analysé ne révèle aucune particularité notable du parler, ni en ce qui concerne les timbres vocaliques, ni en ce qui concerne la longueur vocalique : comme ailleurs en mandinka, on a cinq timbres vocaliques pertinents, et une opposition de longueur vocalique au rendement très élevé. On relève seulement de façon très sporadique quelques mots isolés présentant des voyelles différentes de celles observées dans d'autres variétés de mandinka, notamment *Mandey* 'le Mandé', qui dans le reste du domaine est attesté majoritairement sous la forme *Mandiŋ* (mais on trouve aussi en Moyenne Casamance des locuteurs qui utilisent la forme *Mandey*).

3.3. Les tons

La principale variation que l'on peut observer concernant les tons en mandinka est entre des parlers qui ignorent le report du ton haut, et d'autres dans lesquels ce phénomène joue un rôle important. Par report du ton haut, j'entends un processus par lequel des séquences qui autrement seraient réalisées B H B ou $\widehat{B}H B$ se réalisent respectivement B B H b et B H b (où le b minuscule indique un ton bas devenu flottant, qui peut seulement se manifester par un abaissement du registre haut). En dehors du mandinka, un tel processus s'observe notamment en bambara de Ségou, où par exemple le syntagme réalisé *mùsò sàbà* 'trois femmes' en bambara standard peut apparaître comme *mòsò sàbà*.

Le report du ton haut ne s'observe pas (ou s'observe seulement de façon très marginale) dans les parlers mandinka de Moyenne Casamance (notamment ceux qui ont servi de base à la description du système tonal dans Creissels & Sambou 2013) et de la partie ouest de la Gambie, dont les réalisations tonales sont dans l'ensemble peu différentes de celles qui ont été décrites pour le malinké de Kita (Creissels 2009), le maninka de Kankan (Grégoire 1986) ou le bambara standard (Dumestre

2003). Le report du ton haut est par contre caractéristique des parlers du centre et de l'est de la Gambie (notamment le parler du consultant dont les réalisations tonales sont notées dans Rowlands 1959).

En ce qui concerne le corpus analysé ici, il était hors de question de procéder à une transcription phonétique intégrale des tons réalisés, qui n'aurait été possible qu'avec l'aide d'un consultant dont le parler natif coïncide avec celle du griot ayant produit le texte. En effet, dès que le récit s'anime, l'accélération du débit et les effets d'intonation brouillent les réalisations tonales. Les réalisations tonales sont toutefois très clairement perceptibles dans les passages dits avec un débit normal et sans effet intonatif particulier, comme celui donné en (1), dans lequel le griot explique dans quelles circonstances il a été amené à dire ce texte.

(1) *Kòrnéelíyà, Tùbáabò méŋ ʼbótá nàŋ fó Àlìmàndiù,*
 Cornelia Européen.D REL venir.de.ACPP CTRP jusqu'à Allemagne
 'Cornelia, une Européenne qui est venue ici d'aussi loin que l'Allemagne,

à nàatá kà nàa Jìnéé Bìsáawù,
 3SG venir.ACPP INF venir Guinée Bissau
 elle est venue en Guinée Bissau

ñiŋ kúmáŋ ʼméŋ yè nàfáa sòtò, kà ñiŋ kúmóo nìniŋkàa.
 DEM parole.DEF REL ACPP utilité.D avoir INF DEM parole.D demander
 pour enquêter sur des récits qui ont une valeur,

Kàabú, ì nàatà ñáa ði lè,
 Kaabu 3PL venir.ACPP manière comment FOC
 quelle est l'origine du Kaabu,

mùŋ né ʼmú Kàabú tì, à bàŋkóo lònáa ʼkúwò,
 quoi FOC COPID Kaabu OBL 3SG pays.D construire.manière.D affaire.D
 qu'est-ce que c'est que le Kaabu, là façon dont s'est construit ce pays,

ì bè láfiriŋ wó ʼlé là.
 3PL COPLOC vouloir.RES DEM FOC OBL
 c'est ce qui les intéresse.

À sì ké Jìnéé Bìsáawù yéŋ nàfáa tì,
 3SG POT être Guinée Bissau BEN utilité.D OBL
 Ça peut intéresser la Guinée Bissau,

à sì ké itélù yéŋ nàfáa tì,
 3SG POT être 3PL BEN utilité.D OBL
 et ça peut les intéresser,

bǎawò kòtòmáa, à kàri kútóo ʼdádáa lè.
 parce_que vieux.D 3SG INACPP neuf.D faire FOC
 parce que c'est avec du vieux qu'on fait du neuf.

On peut constater sur cet extrait qu'à part les deux fragments surlignés, les réalisations tonales sont exactement celles qu'on aurait dans les parlers de Moyenne Casamance. Quant aux fragments surlignés, ils révèlent l'existence du processus de report du ton haut dans le parler du griot, car dans les parlers de Moyenne

Casamance qui ignorent ce processus, on aurait respectivement *mũŋ nè mú Kàabú tì* et *ì bé làfírĩŋ wõ lè là*.

On trouve de même dans le texte *wò jóm⁺músò* ‘cette esclave’, à *là jóm⁺músò* ‘son esclave’, alors que dans les parlers de Moyenne Casamance ces syntagmes seraient réalisés respectivement *wõ jòmmúsò*, à *lá jòmmúsò*. À *tè sónnà díyàamùlà* ‘elle refuse de parler’ (Moyenne Casamance : à *té sónná díyàamùlà*) est un autre exemple.

Le mandinka du nord-est de la Guinée Bissau doit donc être ajouté à la liste déjà longue des parlers mandingues qui connaissent ce phénomène.

Il est toutefois à noter que dans le parler étudié, le report du ton haut n’a pas le caractère systématique qu’il peut avoir dans d’autres parlers mandingues. Par exemple, un peu plus loin que le passage transcrit en (1), on note *wõ dòokúwò kónò* ‘dans ce travail’, alors qu’en cas de report du ton haut ce groupe de mots devrait se réaliser *wò dóo⁺kúwò kónò*. De même, on perçoit plus loin très nettement à *bé Kàabú lè kónò* ‘ça se trouve au Kaabu’, alors que le report du ton haut donnerait **à bè Káabù lé ⁺kónò*. Mais compte tenu de la nature des données analysées, nous devons laisser ouverte la question de savoir quel est exactement le conditionnement de ce phénomène, et jusqu’à quel point il donne lieu ou non à variation libre.

4. Grammaire

4.1. Le marqueur de subjonctif négatif

Le marqueur de subjonctif négatif a en général en mandinka la forme *kána*, mais dans le texte analysé il se présente comme *kánaa*. Un marqueur de subjonctif négatif avec le deuxième a long se retrouve dans les parlers maninka du Sénégal Oriental.

4.2. *wô* ‘chaque, n’importe quel’

Comme dans les autres parlers mandinka, ce déterminant a la particularité d’entraîner le redoublement du nom auquel il se combine, et de s’insérer entre les deux occurrences du lexème nominal : N *wô* N. Par ailleurs, on observe que dans certains parlers mandinka, la deuxième occurrence du nom combiné à *wô* peut prendre sans différence de sens un suffixe *-ndĩŋ* (homonyme du diminutif) ou *-rVndĩŋ* (où V représente la copie de la voyelle précédente) : *moo wó moo* ~ *moo wó mo-ndĩŋ* ~ *moo wó moo-rondĩŋ* ‘n’importe quelle personne’.

Le texte analysé atteste une troisième variante *-nne* du suffixe qui peut s’attacher à la deuxième occurrence du nom combiné à *wô* : *féŋ wó fe-nne* ‘n’importe quelle chose’, *ñáa wó ña-nne* ‘de n’importe quelle manière’ *kúu wó ku-nne* ‘n’importe quelle affaire’, *dáa wó da-nne* ‘à n’importe quel endroit’. Curieusement, ce suffixe s’observe exclusivement avec des noms de sens relativement général. Avec des noms de sens plus spécifique, on a toujours simplement N *wô* N.

4.3. Le suffixe de défini *-ŋ*

En mandinka, ce suffixe (qui doit avoir pour origine la cliticisation du démonstratif *ñĩŋ*) est attesté uniquement avec les noms précédés du démonstratif *ñĩŋ*. En présence de ce démonstratif il y a globalement variation libre entre *-ŋ* et le marqueur de détermination nominale *-o* (par exemple *ñĩŋ musôo* ~ *ñĩŋ musúŋ* ‘cette femme’, *ñĩŋ*

saatéwo ~ *ñĩŋ saatéŋ* ‘ce village’) mais dans certains parlars on observe une préférence pour *-ŋ`* et dans d’autres une préférence pour *-o`*. Dans le texte analysé, les noms précédés de *ñĩŋ* sont presque toujours marqués du suffixe *-ŋ`*, et le marqueur de détermination nominale *-o`* est très rare dans ce contexte.

- (2) *Síniŋ, maasíibóo si ké ñĩŋ saaté-ŋ to síniŋ.*
 demain, malheur.D POT avoir_lieu DEM village-DEF LOC demain
 ‘Demain, un malheur se produira dans ce village demain.’

4.4. Le déterminant interrogatif

On relève pour le déterminant interrogatif *jamâa* ‘lequel’ (utilisé aussi pronominalement au sens de ‘qui ?’) au lieu de la forme *jumâa* des autres parlars mandinka. Cette variante du déterminant interrogatif se distingue seulement par le ton de *jámâa* ‘beaucoup’.

- (3) *I yé jamáa le sindi ?*
 3PL ACPP qui FOC installer.CAUS
 ‘Qui ont-ils intronisé.’

4.5. L’infinitif en -lá

Le mandinka a une forme verbale non finie, désignée comme ‘infinitif en *-lá* par Creissels et Sambou (2013), dont la distribution recoupe en partie celle de l’infinitif en *kà* commun à l’ensemble des parlars mandingues. Le suffixe caractéristique de l’infinitif en *-lá* provient manifestement de la grammaticalisation de la postposition *lá*. Cette forme d’infinitif s’utilise notamment dans une forme d’inaccompli (surtout utilisée avec une valeur de futur) dans laquelle la copule locative *bé* joue le rôle d’auxiliaire.

Dans le texte analysé ici, on trouve sporadiquement une variante de cette forme avec comme suffixe *-tó*, qui historiquement doit provenir de la grammaticalisation de la postposition locative *tó*.

- (4) a. *Ñte de, ŋ bé a báyíndí-to.* (= ... *báyíndí-la*)
 1SG.EMPH en_tout_cas 1SG COPLOC 3SG rejoindre-INF
 ‘Moi en tout cas, je vais le rejoindre.’
- b. *Ñte be sáyí-tó ŋ faamáa yaa.* (= ... *sáyí-lá* ...)
 1SG.EMPH COPLOC retourner-INF 1SG père.D chez
 ‘Moi, je vais retourner chez mon père.’
- c. *I kó i bé i báamâa fóróyáa-to.* (= ... *fóróyáa-la* ...)
 3PL QUOT 3PL COPLOC 3PL mère.D libérer-INF
 ‘Ils disent qu’ils libéreront leur mère.’

Cette forme *base verbale* + *-tó*, dont le fonctionnement est celui d’une simple variante de *base verbale* + *-lá*, ne doit pas être confondue avec le gérondif *base verbale* + *-tôo*, qui correspond à la forme verbale non finie en *-tó* du bambara, et dont la distribution est très différente.

Par ailleurs, l'exemple suivant illustre le contraste avec la construction progressive, dans laquelle le lexème verbal employé nominalement est le complément de la postposition *lá* ou *tó*.

- (5) *Í bé haráamóo le dómóo to.*
 2SG COPLOC interdit.D FOC manger.D LOC
 'Tu es en train de manger quelque chose d'interdit.'

4.6. L'impératif pluriel

Le texte analysé atteste l'usage systématique d'un suffixe de pluriel *-nnu* (à ton bas) à l'impératif inclusif, lorsque s'énonciateur s'adresse à deux personnes ou plus. Jusqu'ici ce suffixe n'avait été relevé que de façon très sporadique dans le mandinka de Moyenne Casamance.

- (6) a. *Fúladíndíjolu félé naŋ, alí ŋ ŋa táa i buuuté-nnu !*
 Peul.enfant.D.PL regarder CTRP 2PL 1PL SUBJP aller 3PL frapper-PL
 'Voilà les petits Peuls, allons les frapper !'
- b. *Alí ŋ ŋa jáláŋolu batú-nnu !*
 2PL 1PL SUBJP fétiche.D.PL adorer-PL
 'Allons adorer nos fétiches !'
- c. *Wo tó, alí ŋ ŋa feere ké-nnu !*
 DEM LOC 2PL 1PL SUBJP stratagème faire-PL
 'Alors, faisons un stratagème !'
- d. *Alí ŋ ŋá a kátá-nnu ŋ ŋá jatóo fǎ-nnu*
 2PL 1PL SUBJP 3SG s'efforcer-PL 1PL SUBJP lion.D tuer-PL
 'Efforçons-nous de tuer un lion'
- ŋ ŋá wo búsú-nnu !*
 1PL SUBJP DEM dépecer-PL
 et dépeçons-le !'

Le texte inclut aussi une occurrence de ce même suffixe à une forme autre que l'impératif.

- (7) *Tumadóo, ŋ te jáñján-ná-nnu jaŋ, ali mâŋ kúmá moyi.*
 peut-être 1PL COPNEG se_séparer-INF-PL ici 2PL ACPN parole entendre
 'Peut-être que nous ne nous séparerons pas ici sans que vous l'appreniez.'

4.7. Postpositions

L'inventaire des postpositions est le même que dans les autres parlers mandinka. On relève toutefois une variante *yéŋ* de la postposition bénéfactive *yé* – ex. (...). La même variante est relevée dans les parlers maninka du Sénégal Oriental (Creissels 2013).

- (8) a. *A be díyáaríŋ ŋ yeŋ.*
 3SG COPLOC être_agréable.RES 1SG BEN
 'Ça me fait plaisir.'

- b. *Fúládíndíŋo loota, a kó a yeŋ* « Hokkam daara ! »
 Peul.enfant.D se_dresser.ACPP 3SG QUOT 3SG BEN
 ‘Le petit Peul s’est dressé et lui a dit « Hokkam daara ! »’
- c. *Kúmóo be háklímáalu le yéŋ de !*
 parole.D COPLOC malin.D.PL FOC BEN en_tout_cas
 ‘La parole est pour les malins !’

4.8. Le focalisateur et l’infinitif en -lá

En règle générale en mandinka, l’infinitif en *-lá* peut être suivi du focalisateur *le*, et cette combinaison ne donne lieu à aucun phénomène particulier. Par contre dans le texte analysé ici, dans les contextes où on attendrait l’infinitif en *-lá* suivi du focalisateur *le*, le focalisateur semble à première vue être absent, mais le suffixe d’infinitif semble prendre la forme *-lla*. Synchroniquement, il convient donc d’analyser *-lla* comme l’amalgame du suffixe de l’infinitif et du focalisateur. Historiquement, l’explication de cette bizarrerie est que dans ce parler (mais pas dans les autres variétés de mandinka) la séquence *base verbale + le + lá* a dû se figer avant la grammaticalisation de *lá* comme suffixe verbal.

- (9) a. *Ñínáŋ saŋô kóola, nte bi táa-lla.*
 année_en_cours an.D après 1SG.EMPH COPLOC partir-INF.FOC
 ‘L’an prochain, je partirai.’
 dans les autres parlars mandinka, on aurait ... *nte bi táa-lá le*.
- b. *Níŋ samáa boyita, alu bé dookúwo ké-lla.*
 si saison-des-pluies tomber-ACP 2PL COPLOC travail.D faire-INF.FOC
 ‘Quand la saison des pluies aura commencé, vous travaillerez.’
 dans les autres parlars mandinka, on aurait ... *alu bé dookúwo ké-lá le*.
- c. *Níŋ í yé jaŋ kúura, tatóo be lóola jãŋ ne,*
 si 2SG ACP ici défricher forteresse.D COPLOC se_dresser-INF ici FOC,
 ‘Si tu défriches ici (pour fonder un village), une forteresse se dressera ici,
a be yírwáa-lla, a be báráká-lla.
 3SG COPLOC se_développer-INF.FOC 3SG COPLOC prospérer-INF.FOC
 elle se développera, elle prospèrera.’
 dans les autres parlars mandinka, on aurait ... *yírwáa-lá le ... báráká-lá le..*

A l’exemple suivant, on voit qu’avec un lexème verbal à terminaison nasale, l’amalgame de la marque d’infinitif *-lá* (*-ná* après nasale) et du focalisateur *le* se réalise *-nálla* ou *-nálle*².

- (10) a. *Kaabû bé be dén-nalla.*
 Kaabu tout COPLOC s’unir-INF.FOC
 ‘Tout le Kaabu s’unira.’

² La variante *-nálle* n’apparaît qu’une fois dans tout le texte, et il est donc possible qu’il s’agisse d’un lapsus.

- b. *Kelóo te kélá,*
 bagarre.D COPNEG avoir_lieu.INF
 ‘La bagarre n’aura pas lieu,
ntelu bé ñij kúmâŋ bán-nálla.
 1PL.EMPH COPLOC DEM parole.DEF mettre_fin-INF.FOC
 nous mettrons fin à cette controverse.’
 dans les autres parlars mandinka, on aurait ... *bán-ná le.*
- c. *Íj bé ñij kúmóo sayiŋkán-nálla.*
 1SG COPLOC DEM parole.D répéter-INF.FOC
 ‘Je vais répéter cette parole.’
 dans les autres parlars mandinka, on aurait ... *sayiŋkán-ná le.*

4.9. Le relativiseur

En mandinka, le relativiseur a principalement deux variantes, *mîŋ* (qui est la variante la plus courante en Moyenne Casamance) et *mêŋ* (qui est celle qu’on trouve dans les textes publiés en Gambie. Ces deux variantes se trouvent toutes les deux dans le texte analysé, avec en plus une troisième variante *mûŋ* (qui se distingue de l’interrogatif *mũŋ* ‘quoi’ par sa tonalité).

- (11) a. ... *Tubáabóolu naatá Afíríkí tumôo mîŋ na,*
 Européen.D.PL venir.ACPP Afrique moment.D REL OBL
 ‘... au moment où les Européens sont arrivés en Afrique,
wolu fánánj yé baŋkutálâa ké tumôo mîŋ na ...
 DEM.PL aussi ACPP partage_de_terre.D faire moment.D REL OBL
 au moment où ils ont partagé les terres ...’
- b. ... *ńte múŋ be diyaamúla,*
 1SG.EMPH REL COPLOC parler.INF
 ‘... moi qui parle,
aníŋ Sirífoo Galisa méŋ be kóoráa kosila ...
 ainsi_que Sirifoo Galisa REL COPLOC kora.D jouer.INF
 ainsi que Sirifoo Galisa qui joue de la kora ...’

4.10. Interrogatifs substitués au relativiseur

Par façon à la façon standard de construire les relatives en mandingue, on observe fréquemment dans le texte analysé des phrases analysables comme le résultat d’une relativisation, mais où c’est un interrogatif qui occupe la position du relativiseur. Souvent, on peut hésiter entre cette analyse et une autre analyse possible dans laquelle on n’a pas véritablement un mécanisme syntaxique de relativisation, mais plutôt une utilisation rhétorique de l’interrogation, mais cette explication alternative ne s’applique pas à un exemple comme (12a), où la phrase relativisée *tatóo be lôoríŋ mintóo to* ‘l’endroit où se trouve la forteresse’ a l’apparence d’une phrase interrogative indépendante signifiant ‘Où se trouve la forteresse?’. De même en (12b), la phrase qu’on peut interpréter comme relativisée *kúwo dáakúŋo sítá jamáa le*

ma ‘celui dont c’est le tour’ a l’apparence d’une phrase interrogative indépendante signifiant ‘De qui est-ce le tour?’.

- (12) a. *Ñiŋ Caañaá, tatóo be lôoríj mintóo to,*
 DEM Caañaá forteresse.D COPLOC se_dresser.RES où LOC
 ‘Ce Caañaá, l’endroit où se dresse la forteresse,
wõ le mu Caañaá mansakúndáa ti.
 DEM FOC COPID Caañaá roi.résidence.D OBL
 c’est là la résidence royale de Caañaá.’
- b. *Kúwo dáakúŋo sítá jamáa le ma,*
 affaire.D tour.D atteindre.ACPP qui FOC OBL
 ‘Celui dont le tour arrive,
wo lê mú Keekútá ti.
 DEM FOC COPID Kékouta OBL
 c’est Kékouta.’

5. Lexique

Mis à part des emprunts au portugais qui sont inconnus des locuteurs sénégalais ou gambiens du mandinka (comme *mándá* ‘commander’, utilisé comme équivalent du terme mandinka *mará*, ou bien *isitáadú* pour *mansayáa* ‘état’), le texte analysé ne comporte pas plus d’une dizaine de lexèmes qui n’ont pas été reconnus par le locuteur du mandinka de Moyenne Casamance avec lequel j’ai effectué la transcription, ce qui est très peu pour un texte de cette longueur. Ceci tient certainement en partie au genre du texte, et il est probable qu’on trouverait beaucoup plus de mots spécifiques du parler en enquêtant de façon détaillée sur des domaines tels que les pratiques agricoles, les techniques artisanales traditionnelles, ou la faune et la flore locales. Il n’en reste pas moins qu’au niveau du vocabulaire de base, le parler analysé ne se démarque nullement des autres variétés du mandinka.

On note aussi pour quelques termes isolés des variantes non signalées jusqu’ici. La plus curieuse est *mandiyakáŋ* pour *mandiŋkakáŋ* ‘la langue mandinka’. En effet, ‘mandinka’ se dit bien *mandiŋká* (en aucun cas **mandiya*), et il n’y a aucune explication phonétique possible à cette variante. On trouve toutefois dans les autres parlers mandinka le terme *mandiyaakáŋ* ‘question qui fait l’objet d’un débat’, et on peut donc se demander si la variante *mandiyakáŋ* de *mandiŋkakáŋ* n’a pas tout simplement son origine dans un jeu de mots.

- (13) *Tumannáa kótóo mu ñiŋ ne tí de,*
 Tumannaa sens.D COPID DEM FOC OBL en_tout_cas
 ‘C’est bien ça le sens de Tumannaa,
fúlákáŋo íteŋ, mandiyakáŋo le mu.
 peul.langue.D COPNEG mandinka.langue.D FOC COPID
 ce n’est pas du peul, c’est du mandinka.’

Une autre variante qui mérite d'être signalée est la variante *kí* de *ké* 'faire, devenir, mettre'. Cette variante ne semble toutefois pas possible en présence d'un suffixe (par exemple le marqueur d'accompli positif suffixé *-tá*).

(14) a. *A yé saŋ kílɪŋ ne kí jaŋ.*

3SG ACPP an un FOC faire ici

'Il a passé un an ici.'

b. *Nɪŋ í yé kúu múŋ muta,*

si 2SG ACPP affaire REL saisir

'Si tu t'attaques à une affaire,

í sí a muta í soobéwo la,

2SG POT 3SG saisir 2SG sérieux.D OBL

tu dois t'y attaquer de tout ton sérieux

í yé malôo kí jee to.

2SG SUBJP retenue.D mettre là LOC

et y mettre de la retenue.'

6. Conclusion

Cette revue des particularités du mandinka du nord-est de la Guinée-Bissau à travers le texte de Maalaamini Galisa confirme ce qui a été dit dans l'introduction sur le caractère relativement limité des variations dialectales en mandinka. Compte tenu du caractère géographiquement périphérique de ce parler, on pourrait toutefois se demander s'il n'a pas d'affinité particulière avec d'autres parlers mandingues à l'extérieur du mandinka. Or les parlers les plus proches géographiquement sont les parlers maninka du Sénégal Oriental, mais à part la variante *yéŋ* de la postposition bénéfactive et la variante *kánaa* du marqueur de subjonctif négatif, aucun des traits propres au mandinka du nord-est de la Guinée-Bissau ne se retrouve dans les parlers du Sénégal Oriental. Mais ceci n'est pas vraiment surprenant dans la mesure où il n'y a pas actuellement contact entre ces parlers, et il n'y a pas lieu de supposer qu'il y en ait eu à date plus ancienne. En effet, le mandinka du nord-est de la Guinée-Bissau est séparé du maninka du Sénégal Oriental par une zone de peuplement peul, et il probable qu'avant l'installation des Peuls dans la région, la zone en question était occupée par la langue dialonké.

Abréviations

ACPN : accompli négatif, ACPP : accompli positif, BEN : bénéfactif, CAUS : causatif, COPID : copule d'identification, COPLOC : copule de localisation, COPNEG : copule négative, CTRP : marqueur de déplacement centripète, D : marqueur de détermination nominale, DEF : défini, DEM : démonstratif, EMPH : emphatique, FOC : focalisateur, INACPP : inaccompli positif, INF : infinitif, LOC : locatif, OBL : oblique, PL : pluriel, POT : potentiel, QUOT : quotatif, REL : relativiseur, RES : résultatif, SG : singulier, SUBJP : subjonctif positif.

Références bibliographiques

Creissels, Denis. 2009. *Le malinké de Kita*. Cologne : Rüdiger Köppe.

Creissels, Denis. 2013. 'Le maninka du Niokolo (Sénégal oriental), esquisse phonologique et morphosyntaxique, liste lexicale, textes glosés'. *Mandenkan* 49. 1-218.

Creissels, Denis et Pierre Sambou. 2013. *Le mandinka : phonologie, grammaire, textes*. Paris : Karthala.

Dumestre, Gérard. 2003. *Grammaire fondamentale du bambara*. Paris : Karthala.

Grégoire, Claire. 1986. *Le maninka de Kankan. Eléments de description phonologique*. Tervuren : Musée Royal de l'Afrique Centrale.

Rowlands, E. C. 1959. *A grammar of Gambian Mandinka*. Londres : SOAS.